

La réduction à la source **priorité de la gestion des matières résiduelles**

par: Pascal Grenier, Sylvie Rouillard, Danaé Lussier et Loriane Thibodeau
Comité de gestion des matières résiduelles du
Groupe de simplicité volontaire de Québec

Le Groupe de simplicité volontaire de Québec (GSVQ) a formé un comité d'analyse du projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), dans le cadre de la consultation publique sur cette question. Le comité du GSVQ livre ici le résumé de son analyse sur la question de la réduction à la source. L'analyse détaillée est présentée dans le rapport qui sera déposé prochainement à la Commission spéciale de la CMQ.

La réduction à la source devrait être la section la plus importante du projet de PGMR, cependant le plan est presque muet à ce sujet. Tout au plus, on réfère à un programme d'information et de sensibilisation, sans préciser les sommes qui seront allouées à chacun des thèmes et sans spécifier non plus les moyens qui seront utilisés. Ceci est cependant conforme aux pratiques québécoises jusqu'à date, mettant l'accent presque exclusivement sur le recyclage, alors que la théorie de la récupération prône l'intervention par les 3RV soit: réduction, réemploi, recyclage et valorisation et ce dans l'ordre hiérarchique.

La réduction à la source, interpelle de façon particulière la simplicité volontaire qui fait la promotion de comportements modérés par rapport à la consommation et qui s'intéresse, de façon toute particulière, à la lutte au gaspillage. Ainsi, nous avons développé cinq thèmes autour de la réduction à la source soit: la réduction et la dématérialisation de la consommation, le partage des biens matériels, l'utilisation accrue de la location et du prêt et finalement l'habitude des achats responsables.

La réduction de la consommation passe d'abord par une prise de conscience de comportements que l'on peut souvent associer à de la surconsommation, si répandus dans notre société. La réduction de la consommation peut ensuite se réaliser par une réduction de l'exposition à la publicité. Toutefois, la réduction de la publicité peut aussi entraîner des économies par elle-même. En effet, à ce sujet le GSVQ a développé l'autocollant "Publicité...non merci", qui peut être apposé sur les boîtes aux lettres pour éliminer les publi-sacs et les publipostages non désirés. Une évaluation sommaire à ce sujet a démontré qu'avec un autocollant de 1\$, on réduisait les coûts publicitaires de 300\$/porte/an. Que dire alors des économies pour l'environnement et pour les déchets.

La réduction de la consommation peut aussi prendre la forme d'une plus grande utilisation d'Internet dans les communications. Que ce soit pour la consultation de la publicité, le paiement des factures, l'acheminement de formulaires de toutes sortes, les rapports financiers des entreprises, etc. Le Web pourrait être utilisé davantage. Il existe bien d'autres moyens pour réduire le gaspillage et la production de déchets. Mentionnons: l'utilisation des sacs de magasinage en tissus, les photocopies recto/verso, l'élimination du dédoublement des bottins téléphoniques, les achats de formats familiaux, l'utilisation de vaisselle réutilisable, l'élimination du sur-emballage, etc.

La réduction à la source peut également se réaliser par la dématérialisation de la consommation. Celle-ci peut se caractériser par des achats immatériels plutôt que matériels. Par exemple, je peux m'inscrire à une saison de théâtre plutôt que de m'acheter une deuxième télévision, faire du badminton avec mon enfant aux loisirs municipaux plutôt que d'acheter des équipements d'exercices sophistiqués pour la maison, etc. La dématérialisation des achats réduit l'usage des ressources naturelles, de l'énergie

et de la pollution (dont des déchets), sans diminution du niveau ou de la qualité de vie (souvent elle est même rehaussée).

Le partage des biens matériels est une autre façon de réduire à la source. Dans notre société, de plus en plus individualiste, on se trouve bien des raisons pour ne pas partager, par exemple l'échelle avec le voisin. Ce serait cependant une excellente façon de maintenir des liens sociaux, d'économiser argent et ressources et de réduire les déchets.

L'augmentation des habitudes et des services de location et de prêt pour les accessoires de bébé et les articles de sport par exemple, seraient des façons d'accroître les pratiques déjà existantes dans certains domaines comme les bibliothèques municipales, les joujouthèques et les commerces de location d'outils.

Finalement la question des achats responsables mérite une attention toute particulière de la part du consommateur, dans le cadre de la réduction à la source. En effet, ai-je vraiment besoin de ce bien? Puis-je me le procurer autrement qu'en l'achetant? Le bien est-il durable, réparable, réutilisable, recyclable? Est-ce qu'il polluera à l'incinération? Toutes ces questions méritent une réponse sensée avant d'acheter.

Nous sommes bien conscients que cette question de la réduction à la source, et particulièrement la réduction de la consommation, sont quasiment révolutionnaires dans notre monde capitaliste. En effet, celui-ci est caractérisé par la course à la consommation, stimulée par une publicité omniprésente et une croyance que les possibilités de croissance, sont sans limites. Cependant, il est plus que temps de rationaliser le capitalisme pour le mettre véritablement au service de la qualité de vie, et ce dans le respect des capacités de l'environnement. Dans le cadre du PGMR, le CMQ a un rôle à jouer à ce niveau, principalement par un programme d'éducation à la consommation, pour aider les gens de la région à trouver un équilibre en ce sens et ainsi atteindre un des objectifs, soit réduire les déchets. On devrait de plus trouver une argumentation logique répondant à la question: "La réduction de la consommation peut-elle nuire à l'économie?"